

Chalette

Magazine municipal / n°71 / Mars 2016



Place **Commune**

www.ville-chalette.fr



**L'éco-quartier des
« Rives du Solin »**

P.4



**Préparation du
budget 2016**

P.10-11



**Une aide à l'achat d'un vélo à
assistance électrique (V.A.E.)**

p. 7

Un budget dans la concertation avec les Chalettois

La Ville de Chalette votera ce mois-ci son budget primitif 2016.

Des réunions de concertation et d'information ont été organisées avec les Chalettois pour débattre des orientations budgétaires et présenter les contraintes financières subies depuis des années. Plusieurs d'entre vous ont manifesté leur inquiétude à ce sujet.

En effet, la dotation de l'État a diminué de 944 335 € en quatre ans, la dotation versée par l'Agglomération de 550 777 €, soit une perte de recettes de 1 495 112 €.

Du jamais vu !

Pourtant, il faut aller de l'avant malgré la baisse des moyens.

D'autant plus que Chalette s'est fixé deux axes prioritaires et s'est engagée à les faire vivre : la jeunesse et la solidarité de proximité, dont l'objectif essentiel est de favoriser le vivre-ensemble.

C'est dans ce contexte marqué par toutes les difficultés à répondre aux besoins des Chalettois que je réaffirme que les redressements des comptes de l'État ne peuvent se faire sur le dos des communes les plus pauvres et de leurs habitants.

Alors, quelles solutions envisager ?

Des hypothèses, des réflexions communes se sont dégagées lors des réunions publiques.

- Augmenter les tarifs qui sont plus que minimales, comparés à ceux pratiqués par l'ensemble des autres collectivités ?

- Augmenter les impôts locaux comme un grand nombre de villes l'ont déjà fait pour maintenir leurs services, alors que les ménages subissent déjà une forte pression fiscale ? À titre d'exemple, si l'on se réfère à l'année dernière, les pertes conjuguées représentent 419 101 €, soit l'équivalent



Franck Demaumont à l'écoute des chalettois, ici à l'invitation du Comité de quartier du Lancy le 21 février dernier

d'une augmentation des taux de 6,33 %.

- Réduire, voire supprimer, des services municipaux ? Diminuer les horaires d'ouverture des équipements ? Réduire les subventions aux associations et clubs sportifs ?

Un budget pour l'avenir de Chalette

En conséquence, va-t-il falloir supprimer un grand nombre de services rendus à la population ?

Ce serait bien entendu catastrophique pour les Chalettois.

Il faut mener le combat ensemble pour :

- sauvegarder le cœur de nos politiques locales et consolider le service public local ;
- revendiquer, avec vous, Chalettoises et Chalettois, d'autres choix de l'État, en dénonçant le démantèlement du Service public, en préconisant une redistribution beaucoup plus équitable de la richesse et une réhabilitation de la dépense publique, ciment de la cohésion sociale, garante des solidarités et de l'égalité des droits de tous ;
- et, bien sûr, préparer l'avenir de Chalette.

Franck Demaumont
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités

Pourquoi un centre de santé à Chalette

P4 – On en parle

L'éco-quartier des « Rives du Solin », c'est « vivre la ville ensemble » à des prix abordables

P5 – On en parle

Chalette, fière de ses jeunes

P6 – Actualités

Le forum des droits des femmes, c'est le jeudi 10 mars

P7 – Agenda 21

Une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (V.A.E.)

P8 – On en parle

C'est parti : le tremplin musical du Label Tremp 2016, 5^{ème} édition, est déjà sur les rails d'un succès annoncé

P9 – On en parle

Pour des navettes inter-quartiers

P10 -11 – A travers la ville

Préparation du budget 2016

P12 – On en parle

La Fête de Chalette, les 4 et 5 juin prochains, sera sous le signe de la paix et de la célébration du 80^{ème} anniversaire du Front populaire de 1936

P13 – Sports et loisirs

De jeunes Chalettois qualifiés pour le championnat de France d'échecs

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant

« Femmes solidaires », quelle histoire !

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, P. Avezard, B. Taleb

Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Pourquoi un centre de santé à Chalette ?

Dans notre numéro de janvier, le Docteur Roland a présenté la situation sanitaire de l'agglomération. Ce mois-ci, nous revenons sur le choix de la Municipalité d'un centre de santé public plutôt que d'une maison de santé libérale. Nous nous appuyons sur la conférence du 28 janvier donnée par Bernard Teper⁽¹⁾ à la Maison des arts, laquelle a rassemblé une centaine de personnes.

Le diagnostic local de santé indique que 83 décès prématurés par an seraient évitables par des actions de prévention, notamment pour les affections cardiovasculaires et les cancers. Il pointe aussi des carences quant à la santé de la mère et de l'enfant, et la santé mentale. Or, il y a un véritable manque de praticiens libéraux. L'enjeu de ce territoire est donc d'attirer des professionnels. De plus, on constate un renoncement aux soins grandissant en raison de l'impossibilité de trouver un praticien. Le système de santé doit donc en tenir compte.

L'intérêt d'un centre de santé

Le centre de santé est la structure qui répond le mieux à la réalité d'aujourd'hui. Par l'éducation, la prévention et le dépistage (**dispositifs demandant du temps et un accompagnement, difficilement concevables avec le système de santé à l'acte**), le centre de santé est le mieux approprié, notamment pour les maladies chroniques. De plus, il tend, sinon à gommer, à réduire les inégalités sociales face aux problèmes sanitaires⁽²⁾. En 2015, pour la première fois une baisse de l'espérance de vie a été constatée. Cette situation est liée d'une part aux difficultés pour une partie de la population de se soigner, et d'autre part au dépassement d'honoraires⁽³⁾, à la baisse des remboursements, à la mortalité périnatale

(passée de 7 à 20 %) et aux inégalités territoriales. Ainsi, face à cette situation inquiétante la Municipalité a décidé de créer ce centre de santé afin de répondre aux besoins criants et croissants sur son territoire ainsi qu'aux nouvelles pathologies. **C'est un choix politique qui repose sur un dialogue entre les habitants et la collectivité.** Les élus chalettois considèrent que toute la population doit pouvoir accéder aux soins et c'est avec une très forte volonté qu'ils agissent pour que ce projet voie le jour, même s'il conviendra de se battre pour obtenir des financements (État, ARS⁽⁴⁾, Sécurité sociale).

État du projet

La Municipalité vient de lancer le recrutement de trois médecins généralistes et d'un dentiste qui seront installés dans les locaux de l'actuel centre médico-social du Bourg, 2 rue Marceau. Ceux-ci bénéficieront de travaux d'aménagements, notamment d'accessibilité. L'ouverture est prévue pour janvier 2017. Affaire à suivre...

B. Taleb

- (1) Co-animateur du Réseau Éducation populaire.
- (2) Pour rappel, 7 % des Français n'ont pas de couverture sociale, 18 % chez les demandeurs d'emploi, 12 % chez les ouvriers, 15 % chez les personnes en dessous du seuil de pauvreté.
- (3) Près de 12 milliards d'euros toutes catégories de médecins confondues.
- (4) Agence régionale de santé.



Chantal Clément

Deux questions à Chantal Clément, adjointe aux affaires sociales

Comment comptez-vous financer ce service public de santé ?

Les médecins seront salariés du centre de santé, lequel appliquant le tiers-payant en totalité, se fera rembourser par la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) et les mutuelles. Les patients n'avanceront pas d'argent. D'autre part, un partenariat est en cours avec la CPAM et l'ARS pour obtenir des financements basés notamment sur des objectifs, comme en particulier la prévention et l'accès aux soins.

Le centre de santé repose sur le salariat. Pensez-vous pouvoir trouver des médecins prêts à adhérer à ce système de santé ?

Notre objectif est de recruter de jeunes médecins ; or, actuellement autour de 75 % des médecins diplômés sont des femmes, lesquelles aspirent au salariat et à une médecine collaborative. Cette tendance est confirmée par les études d'opinion montrant le fort recul de l'appétence des jeunes médecins (hommes et femmes) pour la médecine à l'acte. D'autre part, notre Ville dispose d'atouts importants pour leur installation (écoles, équipements sportifs et culturels, base de loisirs, etc.).



On en parle...

L'éco-quartier des « Rives du Solin », c'est « vivre la ville ensemble » à des prix abordables !

Depuis plusieurs semaines, de nouveaux locataires se sont installés dans les nouvelles résidences et maisons situées rue Saint-Just. Ces immeubles et maisons de ville sont les premiers d'un ensemble de logements collectifs et individuels de l'éco-quartier « Les Rives du Solin ».

Aujourd'hui, après plusieurs mois de travaux de viabilisation, la société Vallogis (Valloire Habitat) commercialise plusieurs terrains, répondant ainsi à une forte attente d'habitants qui souhaitent devenir propriétaires. Mais pour cela, il faut adhérer au projet afin de répondre à la labellisation d'éco-quartier.



Rappel des principales dispositions de l'éco-quartier « Les Rives du Solin »

L'éco-quartier « Les Rives du Solin » est une opération d'aménagement

durable exemplaire portée par la Ville de Chalette et la Communauté d'agglomération montargoise. La société Vallogis (Valloire Habitat) a été choisie, comme aménageur, pour mener à terme cette opération unique dans l'agglomération.

Ce projet est une mesure phare du programme « Agenda 21 » de la Ville et devrait contribuer à améliorer la qualité de vie tout en l'adaptant aux enjeux de demain : préserver nos ressources et l'environnement tout en proposant une offre de logements adaptée aux Chalettois.

Le terme éco-quartier renvoie le plus souvent à l'idée de performances énergétiques, ce qui est le cas avec la labellisation RT 2012 (voir encadré),

et environnementales en lien avec les bâtiments, le traitement de l'eau et des déchets ou la biodiversité.

Outre ces performances, l'éco-quartier « Les Rives du Solin » offre l'opportunité d'accéder à un habitat durable à moindre coût, respectueux de l'environnement et en pleine harmonie avec son voisinage.

B. Ballu

Pour plus de renseignements, deux contacts :

- le Service urbanisme de la Ville de Chalette : 02 38 89 59 10
- la société Vallogis (Valloire Habitat) : 02 38 79 06 93

L'éco-quartier « Les Rives du Solin », c'est :

- Un règlement d'aménagement précisant la bonne gestion éco-responsable du lotissement
- 26 lots pour l'accession à la propriété de 200 à 300m² (à bâtir ou déjà bâtis) prix des terrains nus à partir de 18 000 euros, prix des terrains avec maisons de 95 000 à 130 000 euros,
- 2 lots pour la construction d'une résidence en accession à la propriété de 6 logements chacun
- 6 lots pour la location sociale.
- Une construction répondant aux normes RT2012,
- Une gestion durable de l'eau,
- Un traitement optimum des déchets avec la présence de containers enterrés, des bacs à compost fournis par la Ville,
- Une biodiversité urbaine,
- L'utilisation de modes de transport « doux » (bus, vélo...),
- Des commerces et services à proximité,
- Une mixité sociale et générationnelle.

Définition de la RT 2012 :

La RT 2012 est la nouvelle réglementation thermique française, née du Grenelle de l'Environnement, et qui fait suite à la réglementation précédemment en vigueur, la RT 2005.

Ce règlement vise à encadrer les émissions des gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment, très énergivore. Il doit notamment permettre de diviser par trois la consommation énergétique des bâtiments neufs dont les permis de construire sont déposés depuis la fin 2012. L'objectif affiché par la nouvelle réglementation est de voir naître des constructions présentant une consommation d'énergie inférieure à 50 kWh/m² par an.

Chalette, fière de ses jeunes

Lors de la cérémonie des vœux, le maire a mis à l'honneur six jeunes Chalettois. Brefs retours sur leur parcours.

Aïssata Fall

À 33 ans, Aïssata est la maman de deux enfants et une jeune femme très active. En plus de son activité professionnelle, infirmière de nuit aux urgences, elle assure les fonctions d'infirmière sapeur-pompier volontaire (ISPV), de représentante des parents d'élèves, et de présidente de l'association *Anya* dont l'appellation signifie « *Volonté de réussir* » et qui œuvre localement et internationalement pour l'éducation des jeunes enfants. L'éducation est pour cette jeune femme, comme pour les membres de son association, primordiale. De par ses différentes activités, Aïssata est très impliquée dans la vie locale. Elle aime sa ville et s'y sent bien.



Dalip Véhapi



Réfugié du Kosovo, Dalip arrive à Pannes en 1999. Scolarisé dès septembre 1999, il poursuit sa scolarité jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat STG, d'un BTS commercial et d'une licence ; il suit actuellement une formation en master. D'autre part, Dalip apporte son aide en tant qu'interprète au Collectif immigrés et anime une émission de sport sur Radio C2L. En 2012, il occupe la vice-présidence de l'antenne régionale de la Fédération Mosaïc. Militant politique, il explique son engagement par son vécu personnel et familial. Sportif, il joue au football à Montargis et à Chalette. Il remercie la France et tous ceux qui lui ont

permis d'être un jeune homme bien dans sa peau, ouvert sur le monde et solidaire.

Élodie Torres

Jeune éducatrice spécialisée de 25 ans, Élodie souffre depuis l'âge de 15 ans d'une maladie gynécologique, dénommée endométriose. Après avoir « accusé le coup » du diagnostic, elle rejoint l'association Lilli H 2015, devient correspondante régionale et organise une initiative avec l'USC foot afin de faire connaître cette pathologie. L'idée de mobiliser des hommes autour d'une maladie spécifiquement féminine lui paraissait intéressante. L'association venant d'être dissoute, elle souhaite continuer son combat pour la reconnaissance de cette maladie soit en créant une page Facebook, soit en rejoignant une autre association, ou en créant une nouvelle afin de garder un lien avec les femmes atteintes de ce syndrome, les échanges avec celles-ci l'ayant beaucoup aidée. En dépit de sa maladie, Élodie travaille et est engagée dans d'autres associations : secrétaire d'un club de football et présidente de l'USC. C'est sa façon à elle de participer à la vie locale.

Faouzi Teboulbi

Chalettois de 33 ans, Faouzi suit ses études au lycée Durzy et obtient une licence « chimie des matériaux ».



Puis, renonçant à un master professionnel faute d'employeur, une opportunité s'ouvre à

lui. Suite au départ en retraite du gérant d'une entreprise montargoise, et après s'être formé, il décide de la racheter. Il démarre seul et au fur et à mesure, il crée des emplois. Aujourd'hui son entreprise comprend cinq employés, recrutés lorsque cela était possible localement. Faouzi s'est également engagé dans la vie associative, notamment avec Dalip Véhapi dans la Fédération Mosaïc et avec Maher Ben Azzouz avec qui il a créé l'Association des Tunisiens du Loiret. Désormais, son entreprise l'accaparant, ses activités associatives sont moindres, mais dès qu'il le peut, il prend part à celles-ci.

Fatma Özdemir, Victoria Moreno



Coordnatrice technique et responsable de l'école de foot à l'USC depuis 2006, **Fatma** a découvert cette discipline grâce à son frère. À l'aube de ses 15 printemps, elle obtient le diplôme de jeune animateur, d'où l'envie de devenir éducatrice. Elle pratique sa passion au sein de l'USO. Si le sport est sa priorité et le football la discipline dans laquelle elle est la plus performante, Fatma s'adonne également à la lecture, notamment celle de la science-fiction. **Victoria**, quant à elle, suit une formation pour obtenir le brevet d'éducateur. Elle encadre également les jeunes enfants au sein de l'USC foot. Elles sont toutes deux le reflet d'un sport au féminin.



B. Taleb

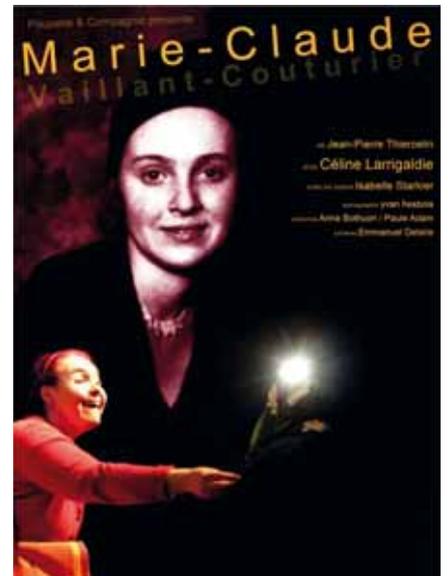
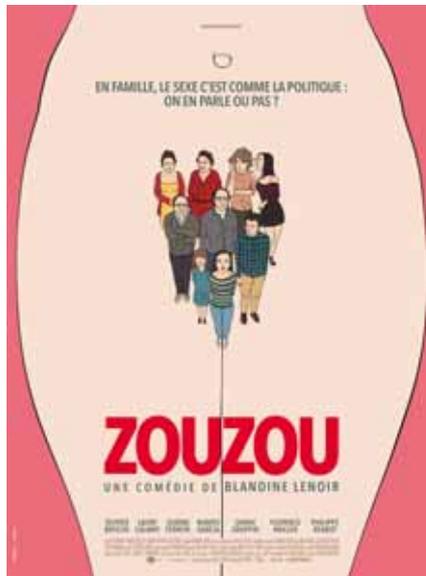


Actualités

Le forum des droits des femmes, c'est le jeudi 10 mars

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, un forum ouvert à toutes et à tous est organisé à la Maison des arts.

À cette occasion, le C.C.A.S. ⁽¹⁾ et ses partenaires (voir encadré) vous invitent **jeudi 10 mars, à 10 heures 30, à un débat** animé par Carine Delahaie, rédactrice en cheffe de Clara magazine, qui abordera le thème de la maternité : « Est-elle toujours désirée ? Est-ce un choix réel ? Quelles représentations de la maternité dans notre société ? ». La maternité est évidemment un sujet féministe mais il doit interroger toute la société : manque de places dans les crèches et coût, entrave à l'évolution professionnelle des femmes, quel vécu pour les femmes abusées sexuellement, violées, ... et pour les couples homosexuels, quid de la P.M.A. ⁽²⁾, de la G.P.A. ⁽³⁾, de l'adoption ? ... Autant de questions qui ne se posent pas qu'aux femmes mais aux couples et à la société. Un débat qui s'annonce donc passionnant et passionné !



À 13 heures 30, la troupe de l'Âtre présentera un spectacle divertissant intitulé « Le sexe mère ». Inspirée de récits réels, cette pièce de théâtre traite des comportements post-accouchement.

Lors de cette journée dédiée aux femmes, mais pas seulement à elles, vous pourrez retrouver le Relais d'assistantes maternelles qui proposera diverses animations et de nombreux stands qui vous informeront sur vos droits, l'emploi, le logement, la vie quotidienne et la santé.

Toujours dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, **le lundi 7 mars, à 20 heures**, l'association Femmes solidaires vous convie à la **projection du film « Zouzou »** à l'AlTiCiné de Montargis. « Faut-il parler de sexualité en famille et à nos enfants ? » Voilà le thème que cette comédie traite avec humour mais sans langue de bois. Un film - débat présenté par Dominique Tripet, du Planning familial.

Enfin, **le mardi 8 mars, à 20 heures 30**, l'équipe du Hangar vous convie au spectacle intitulé « Marie-Claude », du théâtre qui rend hommage à Marie-Claude Vaillant-Couturier. La pièce retrace la vie de luttes et de combats de cette femme déportée, résistante, militante politique et membre des assemblées constituantes d'après-guerre.

B. Manjikoff

- (1) Centre communal d'action sociale
- (2) Procréation médicalement assistée
- (3) Gestation pour autrui

Tombola : parmi les lots, un bon-coiffure d'une valeur de 30 € et deux croisières pour deux personnes sur le bateau Ville de Chalette.

Restauration : tout au long de la journée, boissons, plats sucrés et salés seront proposés par les associations.

Les partenaires : A.I.D.A.P.H.I., A.M.A., C.A.F., C.C.A.S., C.I.D.F.F., Deysland, F.A.P., Femmes solidaires, Gâtinais emploi, Crèche Danielle-Casanova, L.A.É., Mission locale, Maison du Département, Mille sourires, Mimosa, P.M.I., Centre de planification et d'éducation familiale, R.A.M.

Renseignements :
02.38.89.59.91 ou 92



Agenda 21

Une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (V.A.E.)

Afin de favoriser l'usage de véhicules non polluants adaptés à la circulation en milieu urbain, la Ville a instauré un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique⁽¹⁾. Ce dispositif s'inscrit dans la politique municipale de développement des circulations douces et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ; il est une illustration concrète des actions de l'Agenda 21 de la Ville. Plusieurs Chalettois ont déjà bénéficié de cette aide. **Parmi eux, Jean-Marie Chailoux, habitant de la Pontonnerie, nous a confié ses motivations.**

« L'achat d'un vélo électrique a été un choix réfléchi ; plutôt que d'acquérir une deuxième voiture, j'ai opté pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, l'aide de la Ville m'ayant permis d'acheter un vélo de bonne qualité. C'est vrai qu'à première vue le prix d'un tel vélo peut effrayer

(environ 1200 €) mais, à terme, c'est plus économique qu'une voiture : pas d'essence, pas d'assurance, coût de l'entretien minime (par exemple, 35 € pour une révision complète). Deux autres raisons m'ont convaincu : le côté écologique (pas d'émission de gaz à effet de serre) et puis ce moyen de déplacement permet de garder la forme. De plus, lorsque j'arrive au travail dans le bourg d'Amilly, je ne suis pas en sueur bien qu'il faille affronter une côte importante. Et puis je passe par le canal, c'est agréable. Seule réserve et qui n'est pas de mon fait, le peu de pistes cyclables et sécurisées dans l'agglomération, et le peu, voire le manque, de respect des automobilistes vis-à-vis des cyclistes. Cela dit, j'invite toutes les personnes qui le peuvent, celles qui ne



travaillent pas trop loin de Chalette, à réaliser cet investissement qui s'avère économique et bon pour la santé. »

B. Taleb

(1) Subvention fixée à 15 % du prix d'achat TTC d'un vélo à assistance électrique neuf homologué, dans la limite de 250 € TTC par vélo. Cette offre s'adresse aux Chalettois dans la limite d'une subvention par foyer et par an, et dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année en cours.

Grand Rozeau

Coup de jeune pour les panneaux d'interprétation

En 2003, le site naturel du Grand Rozeau d'une superficie de 18 hectares a été doté de panneaux d'interprétation. Six panneaux et vingt-cinq bornes ont ainsi été disséminés. Si ces derniers étaient toujours d'actualité et appréciés des promeneurs, ils avaient toutefois vieilli ; les couleurs étaient passées et les supports plus ou moins abîmés. Aussi, avec le soutien financier du Conseil départemental et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la Ville vient de procéder à leur renouvellement. Le 24 février, leur inauguration s'est déroulée en présence du maire, Franck Demaumont, et d'Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au cadre de vie. Ce fut ainsi l'occasion, pour ceux ayant répondu à l'invitation de la Municipalité, d'effectuer une balade et de découvrir ou redécouvrir

ce site naturel qui est l'une des fiertés de la Ville. Et si cette promenade a dû être écourtée en raison des caprices de dame nature qui, elle aussi, a tenu à « arroser » ces nouveaux panneaux, elle a sans aucun doute donné l'envie aux courageux participants de revenir arpenter cet espace naturel lors d'une journée plus ensoleillée.

B. Taleb

Prochaines balades :

initiation aux chants d'oiseaux par l'ornithologue Christian Chandellier. Rendez-vous à 9 h à la Maison de la Nature et de l'Eau les dimanches 13 mars, 24 avril, 29 mai et 26 juin. Inscription recommandée au 02 38 98 72 97 / 06 07 42 34 75 ou par courriel : catherine.pepin@ville-chalette.fr Pour rester informé, rendez-vous sur la page Facebook : Maison de la nature et de l'eau.



Participations financières

- Conseil départemental 45 – T.A.E.N.S. (Taxe d'aménagement des espaces naturels sensibles) : **40 % du HT, soit 2 156,41 €**
- Agence de l'eau Seine-Normandie **40 % du HT, soit 2 156,41 €**
- Ville de Chalette : **20 % du HT, soit 721,80 €.**

On en parle...

C'est parti : le tremplin musical du LABEL TREMP 2016, 5^{ème} édition, est déjà sur les rails d'un succès annoncé

Une programmation éclectique de grande qualité sera proposée pour un large public venant se régaler de plusieurs ambiances musicales.

Toute l'équipe est dans les starting-blocks !

Petite rétrospective : 50 formations musicales ont postulé pour prétendre participer à l'édition 2016. Dès le début de l'année, le jury composé de professionnels de la musique, de la culture et du spectacle a procédé à la toujours délicate sélection des meilleures formations à accueillir.

Les 12 élus s'affronteront lors des 3 sélections les samedis 19 mars, 21 mai et 18 juin (dates à retenir).

Un éventail musical particulièrement étendu avec des groupes locaux et régionaux aux talents déjà reconnus ou en devenir : Seth Leïma, Mendrack, Dead for Romance, Paris Byzance, Kfé'in, Tomia, M4ge, Red Money, Mansool, Battlecheep, LockyDoor, Black Inside.

Avec fougue et enthousiasme

Tous viennent défendre leur musique ainsi que leur talent scénique.

Les 3 finalistes se retrouveront pour en découdre à la grande soirée fin septembre où sera élu le groupe de l'année. Bien sûr, les manifestations se dérouleront au Hangar de Chalette, haut lieu culturel parfaitement équipé pour recevoir artistes et spectateurs.

Le Label Trempl Radio C2L est désormais bien identifié dans sa région et est devenu un véritable évènement culturel dont la notoriété ne cesse de s'étendre.

Au programme, des mélodies qui cueillent l'oreille pour ne plus la lâcher, des textes à la vraie-fausse légèreté, des arrangements de dentelle parfois complexes et techniques mais aussi de l'énergie à revendre et l'ambiance chaleureuse qui sied à cette manifestation populaire.

20 bénévoles passionnés se démenent afin « que tout soit au top »,

pour et avec un public varié de connaisseurs, de supporters ou de simples curieux, mais tous amoureux de la bonne musique, celle qui fait vibrer ou taper du pied.

Jean-Paul Blanc, du Label Trempl

À noter absolument : le 1^{er} rendez-vous le samedi 19 mars à partir de 20h30 au Hangar. Comme d'habitude, l'entrée est gratuite, buvette et petite restauration sur place. N'hésitez pas à nous retrouver et venir voter pour votre groupe « coup de cœur ».



Sélection des groupes par le jury



Le groupe Skawax

On en parle...

Pour des navettes inter-quartiers

Après le témoignage de Salomé Bacoup (CPC N°69 de janvier), voici celui de Madame Danièle Petit, habitante du quartier Kennedy - Château-Blanc.

Atteinte de la maladie de Parkinson et handicapée, Danièle Petit rêve depuis longtemps d'une navette reliant les quartiers de Chalette entre eux sans être obligée de passer par Montargis. « Compte tenu de mes soucis de santé, je suis contrainte de prendre un traitement toutes les trois heures, et trois heures c'est le temps d'un aller-retour avec correspondance à Montargis.

Je me trouve face à un mur

Ne pouvant plus me déplacer seule ni faire de bicyclette et marchant avec difficulté, je me trouve face à un mur, si bien que je déserte toutes les activités communales et refuse d'adhérer à une association faute de pouvoir me rendre aux réunions. Pourtant, j'ai-

merais pouvoir me rendre à la médiathèque, au Hangar et au lac mais j'en ai abandonné l'idée » précise-t-elle. Bien sûr, elle pourrait demander à des personnes de son entourage de la transporter, mais Madame Petit n'aime pas déranger ; alors elle reste chez elle. Et de conclure : « Pour toutes ces raisons, je souhaite ô combien que ce projet voie le jour. Je me sentrais plus proche de ma commune, d'autant que je crois que ces navettes inter-quartiers existent à Amilly et Montargis. Alors pourquoi pas à Chalette ? Elles seraient très utiles, notamment pour se rendre à la mairie. Je soutiens donc cette demande de la Municipalité ».

B. Taleb



Danièle Petit

L'incendiaire du Restaurant sur le Lac condamné !



Dans son audience du 16 février dernier, la Cour d'appel d'Orléans a condamné l'auteur de l'incendie du Restaurant sur le Lac à trois ans de prison (dont la moitié assortie d'un sursis) et à indemniser la Ville de Chalette à hauteur de 600 500 €. La Municipalité exprime sa totale satisfaction face à cette décision. La vérité a

ainsi été rétablie par la Justice sur cet épineux dossier. Par cette condamnation, les rumeurs ou suspicions propagées par l'élue chalettoise du FN (voir tribune du CPC n° 56 de novembre 2014) sur les origines de cet incendie criminel sont complètement balayées et la Municipalité ne peut que s'en réjouir.

LE RESTAURANT SUR LE LAC
CHALETTE SUR LOING

Vendredi
8 avril 2016

Karaoke
et Live avec

Marc Adiel
Chanteur, Musicien, Animateur, D.J., Spectacles enfants

à partir de 20€30

TOUS LES MIDI, DU MARDI AU DIMANCHE
LES SOIRS, VENDREDI ET SAMEDI

02 38 07 19 20 f
restaurantsurlac@orange.fr

Des réunions publiques dans tous les quartiers de Chalette pour présenter le budget 2016 de la Ville

Dans le cadre de la préparation du budget 2016, dans un contexte particulièrement contraint du fait des baisses conjuguées des dotations de l'État et de l'Agglomération, les élus ont tenu à rencontrer les Chalettois pour échanger sur les orientations politiques issues du programme municipal de 2014 et sur les arbitrages en matière de fiscalité locale qui seront présentés au Conseil municipal de mars. Retour sur les quatre premières réunions.



Dans son introduction, Franck Demaumont a présenté les principaux dossiers du projet de la Ville, en particulier **l'étude du Bourg** qui tient compte de l'existence de « friches urbaines », celles des anciennes écoles, de la maison de retraite et des anciennes entreprises. Pour le maire, la présence de ces friches a conduit les élus à s'interroger sur un développement global du Bourg, d'autant que des projets économiques sont en cours (implantation prochaine d'un Mc Do à l'entrée nord, par exemple). En outre, l'étude a souligné tout l'intérêt de la présence de voies d'eau (le Loing et le canal) qu'il conviendrait de valoriser afin de donner au centre de la ville un caractère très singulier : répondre aux besoins de logements privés et sociaux, renforcer la centralité avec la création d'un vrai « cœur de ville » avec des commerces de

proximité tout en donnant la priorité aux liaisons douces (transports en commun, pistes cyclables, espaces partagés).

Le projet de **poursuite d'aménagement de la base de loisirs du lac** a également été présenté, notamment sa première phase de travaux qui consiste à améliorer les conditions d'accès des personnes en situation de handicap et la création de nouvelles aires de jeux.

En ce qui concerne **la création d'une nouvelle piscine face au lac**, rendue nécessaire par la vétusté de la piscine actuelle, le maire a souligné qu'il milite toujours pour que la gestion des piscines soit transférée à l'Agglomération au motif que ces équipements accueillent tous les habitants des 15 communes membres.

Toujours en matière d'équipements publics, il a été précisé que, dans le cadre d'un programme pluriannuel

d'investissements, **la Ville va poursuivre son plan « écoles » avec la construction d'une nouvelle école à Vésines**, celle-ci s'inscrivant dans le projet, plus vaste, d'une réfection de ce quartier toujours très vivant et pourvu de commerces de proximité fort utiles à la population.

Partant du constat partagé d'une désertification médicale dans le Montargois et du souhait des jeunes médecins d'exercer leur profession sous statut de salarié, **la Ville s'est engagée à créer les conditions de l'ouverture d'un centre de santé public dès janvier 2017**. Les locaux nécessaires à cette installation existent déjà dans le Bourg de Chalette, à côté de l'Hôtel de ville, et seront aménagés rapidement.

Enfin, avant de faire circuler la parole, le maire a présenté le contexte budgétaire particulièrement difficile dans lequel les élus préparent le budget 2016.

À travers la ville

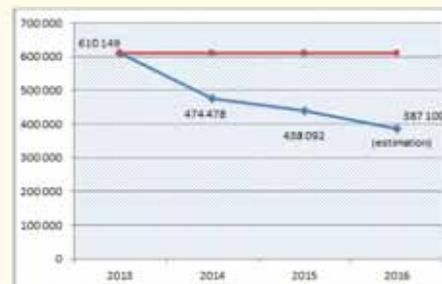
ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT VERSÉE PAR L'ÉTAT DEPUIS 2012 (DGF)

2012	2 944 335
2013	2 876 960
2014	2 740 585
2015	2 368 109
2016	2 000 000



ÉVOLUTION DE LA DOTATION VERSÉE PAR L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE DEPUIS 2013 (DSC)

2013	610 149
2014	474 478
2015	438 092
2016	387 100



Perte totale cumulée : 530 777 €



Un contexte budgétaire de plus en plus insoutenable

419 101 €, c'est le montant cumulé des baisses des dotations de l'État et de celles de l'A.M.E. (Communauté d'agglomération) qui s'ajoutent aux pertes des années précédentes. Elles représentent 6,33 % des recettes issues de l'impôt local. Autant dire que pour les élus chalettois, cette situation pèse fortement sur l'équilibre budgétaire.

En conséquence, plusieurs scénarios sont envisagés : réduction des services à la population avec fermeture de certains équipements, hausse des tarifs de ces services, réduction des subventions versées aux associations, report des investissements, augmentation de l'endettement, augmentation des impôts... ou bien le tout conjugué.

En effet, de nombreux services sont proposés aux Chalettois, des plus

jeunes aux plus âgés, ce qui rend la vie plus aisée et plus agréable à l'ensemble des habitants de notre ville. Ils représentent aussi des espaces où les gens peuvent se rencontrer et se connaître. Comment, alors, faire en sorte, que ces lieux de vie publique puissent continuer à créer du partage et du vivre-ensemble ? Comment respecter les engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21 pour une « ville solidaire et durable » ? Comment mieux prendre en considération les jeunes de moins de 25 ans qui sont aujourd'hui sacrifiés par les politiques d'austérité ? Comment améliorer la solidarité au quotidien, de voisinage, dans les quartiers ? Cette perspective a bien entendu fait l'objet d'un débat avec les participants et c'est la raison pour laquelle le maire s'est engagé à rendre compte des arbitrages qui seront pris lors du vote du budget.

B. Ballu



Echo des débats

- Afin de répondre aux nombreuses réclamations portant sur la vitesse excessive d'un certain nombre d'automobilistes, la Ville envisage de créer des « zones 30 » dans les centres des quartiers du Bourg et de Vésines.
- Deux commerces vont prochainement rouvrir dans la rue Paul-Painlevé.
- Les difficultés de la zone commerciale Saint-Gobain ont été évoquées : concurrence commerciale exacerbée dans l'agglomération, absence d'investissements de l'A.M.E. dans cette zone alors qu'elle relève de sa compétence, manque de dynamisme...
- En matière de voirie, priorité a été donnée à la réfection complète des rues Gustave-Nourry et Laplace.
- Le programme de rénovation des bâtiments publics se prolongera avec, en particulier, la poursuite des travaux de la crèche et la reconstruction des écoles de la Pontonnerie envisagée après celle de l'école élémentaire de Vésines.
- L'augmentation continue de la T.E.O.M. a été dénoncée par plusieurs habitants du quartier du Lancy, lesquels invitent la population à signer la pétition mise en ligne sur le site Internet de la Ville.
- À la question posée sur la localisation de la future école de Vésines, le maire a évoqué plusieurs sites dont celui de l'actuel stade du Bouy, ce qui nécessiterait de déplacer les clubs sportifs vers les autres stades dédiés à la pratique du football, à savoir celui de la Garenne dans le Bourg, le stade des cheminots et le stade Gaston-Maillet dans le quartier de la Pontonnerie avec la création d'un terrain synthétique.

On en parle...

La Fête de Chalette, les 4 et 5 juin prochains, sera sous le signe de la paix et de la célébration du 80^{ème} anniversaire du Front populaire de 1936.

Comme chaque année, la Fête de Chalette rassemblera toutes les forces vives de la cité autour des valeurs de la Ville, la paix et l'engagement citoyen.

Cette année étant celle de la célébration du 80^{ème} anniversaire du Front populaire, le projecteur est dirigé sur le formidable élan populaire qui s'est traduit, entre autres, par la défense de la République menacée, la création de deux semaines de congés payés, la semaine de travail de 40 heures au lieu de 48 heures et celle des conventions collectives. À cette occasion, une exposition retracera les dimensions sociales et politiques de cette période.

La fête sera aussi celle des associations avec leur espace, et celle des sportifs dont le village proposera de nombreuses démonstrations.

Enfin, la Fête de Chalette sera celle de tous ses habitants qui, durant deux jours, se retrouveront dans une ambiance de convivialité et de bonne humeur.

Mais la Fête de Chalette sera également un moment de découverte avec ses concerts, ses expositions, ses débats.

2 concerts événements :

• **Samedi 4 juin à 21 heures, concert de Luke.** Luke est un groupe de rock français qui a explosé fin 2003 grâce au deuxième opus intitulé *La Tête en arrière*, bien aidé par le single *La Sentinelle* qui est passé en boucle sur



Luke

toutes les radios. Après ce disque de platine (près de 300 000 exemplaires vendus), 180 dates, 2 ans d'absence et 5 nominations aux Victoires de la Musique, la formation publie *Les Enfants de Saturne* en 2007 qui se classera 8^{ème} dans les « charts » français, notamment grâce aux chansons *Stella* et *La Terre ferme*.

Souvent comparés à Noir Désir, le chanteur Thomas Boulard et sa bande n'ont pas à rougir du rapprochement fait avec cet autre groupe originaire de Bordeaux. L'ambiance de leurs concerts est souvent survoltée et tous les musiciens s'en donnent à cœur joie pour offrir aux spectateurs un moment qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

• **Dimanche 5 juin à 17 heures, concert d'Ángel Yos y la Mecánica loca.** Né à La Havane, auteur - compositeur - interprète et producteur, Ángel Yos possède plus de 20 ans d'expérience dans la musique. Issu de l'ENA, École Nationale des Arts de La Havane, puis élève du

premier ténor lyrique de l'Opéra de La Havane (Gustavo Galán), il vivra sa passion pour la scène dès son plus jeune âge et enregistrera ses premiers singles, à peine 18 ans, avec les groupes « Baculeye » et « La Dinastía ».



Ángel Yos y la Mecánica loca

Depuis son arrivée en France en 1999, il est animé par la passion et l'envie de faire découvrir la musique cubaine, sa richesse et ses racines.

En 2014, son premier album solo voit le jour : *Bien arriba*, enregistré à La Havane avec la collaboration du « maestro » Manolito Simonet, accompagné par différents artistes cubains renommés comme Alexandre Abreu, Germán Velazco, Amaray et El Noro. Ángel Yos y la Mecánica loca parcourent les plus grandes scènes européennes, et marqueront de leur empreinte la conga au festival *Tempo Latino* où ils enflammeront le public avec leurs titres : *Swing de la Habana*, *La Moda cubana*, *La Terrorista*, ou le mondialement connu *A lo Loco Titi*.

B. Ballu

La médiathèque de Chalette fête ses 10 ans !

En octobre, la médiathèque de Chalette soufflera ses 10 bougies !

Acette occasion, elle fait appel au public pour réaliser une exposition de photos illustrant la lecture et le plaisir de lire : positions favorites ou insolites, mises en scène originales, seul ou en groupe, enfants ou adultes, laissez libre cours à votre inspiration !

A vos appareils, polaroids, selfies ou autres !

Vous pouvez déposer dès maintenant vos photos à la médiathèque.

mediatheque.chalette@agorame.fr
02 38 07 24 90



De jeunes Chalettois qualifiés pour le championnat de France d'échecs ⁽¹⁾

Durant les vacances d'hiver, la ville de Gien accueillait les championnats de ligue d'échecs. 102 jeunes âgés de 10 à 16 ans issus de toute la région Centre – Val de Loire se sont affrontés. 16 joueurs représentaient l'Échiquier du Gâtinais dont 6 Chalettois.

Océane Balducci, 10 ans, et Anthony Marlin, 14 ans, faisaient leurs premiers pas à ce stade de la compétition. Ils s'en sortent tous les deux avec les honneurs avec, respectivement, 4 et 3 points sur 7. En pupillettes, **Enora Dupeux, 11 ans**, se qualifie en accédant à la troisième place. Sa sœur **Amélie, 15 ans**, termine vice-championne minimettes avec 4 points sur 7. En pupilles, **Antoine Goix, 10 ans**, se qualifie pour la troisième place lors des blitz de départage. Enfin, en benjamin, **son frère Théo, 13 ans**, échoue d'un poil au titre malgré 6 points sur 7. Sa deuxième place lui assure toutefois



son passeport pour la Normandie. Ces résultats remarquables sont à mettre à l'actif de leur entraîneur **William Rubino**, meilleur joueur local et formateur exemplaire. En tant que salarié du club, il travaille sur et hors temps scolaire pour initier puis perfectionner les enfants des écoles de l'agglomération mon-

targoise, et en particulier ceux de Chalette. Lors des finales départementales scolaires, l'école du Lancy et le collège Pablo-Picasso se sont classés deuxièmes et représenteront la commune aux finales de ligue le 20 mars à Olivet. Notons, également, la belle quatrième place de l'école Pierre-Perret où les interventions de William sont louées par l'équipe enseignante. Il serait dommageable que faute de subvention suffisante de l'Agglomération, son emploi soit purement et simplement supprimé.

(1) Début avril à Gonfreville-l'Orcher, près du Havre.

Une vice-championne d'Europe à l'USC Taekwondo

Du 16 au 23 février la section Taekwondo de l'US-Chalette a participé aux Championnats d'Europe des clubs à Antalya, en Turquie.

Ils étaient quatre de l'USCT à concourir lors de cette compétition qui a rassemblé plus de 1200 taekwondoïstes : un adulte, Mamoudou Bassoum, qui fin janvier a remporté pour la troisième fois le titre de champion de France vétérans, et trois jeunes, Rahma Iman, Mircan Hureau et Diego Dos Santos.

C'est plein d'espoir que les Chalettois ont fait le déplacement et celui-ci ne fut pas vain. En plus des souvenirs plein la tête, ils reviennent avec, dans leurs bagages, deux



médailles, une d'argent remportée par Rahma après une défaite en finale 6 - 1 et la seconde en bronze avec Mircan.

Pour le club dont c'était la première participation, ces résultats sont de bon augure pour l'avenir.

P. Avezard



➔ Le Groupe des élus communistes :

Réforme El Khomri : une attaque sans précédent contre le droit du travail

Avec la loi dite « El Khomri », le gouvernement Valls/Hollande a encore frappé. Ce projet contient des attaques sans précédent contre le droit du travail.

Ce texte offre une liberté totale au patronat. S'il est adopté, il constituera un recul historique. En 53 articles tout y passe, tout est cassé. Une analyse complète est disponible sur <http://www.loitruavail.loi>

Le temps de travail est déréglé

La durée légale de 35h par semaine reste posée, mais il sera possible d'y déroger ; la durée maximale hebdomadaire du travail est repoussée de 48h à 60h. Le repos quotidien de 11h pourra être fractionné. Les congés payés ne sont plus obligatoires, le salarié peut y renoncer contre de l'argent.

Plafonnement des indemnités de licenciement

Désormais, un salarié qui a moins de 2 ans dans l'entreprise, aurait droit à 3 mois de salaire. Pour ceux qui ont plus de 20 ans, le maximum des indemnités serait de 15 mois. Les grosses entreprises pourront ainsi provisionner les sommes nécessaires pour licencier dans l'avenir. C'est à une véritable autorisation de licenciement abusif que livre là le gouvernement. Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi, il

accepte les points forts de la campagne du patronat. C'est la lourdeur du Code du travail qui serait responsable du chômage ; il faudrait sécuriser les licenciements (c-à-d les faciliter), il faudrait permettre à chaque entreprise de faire son propre droit.

Il s'agit bien d'une rupture majeure avec les principes de base, et non d'une « simplification » d'un Code qui serait devenu trop complexe.

Cette rupture vise à un affaiblissement sans précédent des rapports de force du salariat vis-à-vis du capital. D'ailleurs aucune véritable contrepartie n'est proposée, sauf un pseudo « compte personnel d'activité » (qui ne fait que rassembler des dispositions existantes sur la formation et la pénibilité).

La stratégie est claire : sous prétexte de lutter contre le chômage, imposer aux salariés de fortes baisses de salaire, des hausses de la durée du travail et la dégradation de leurs conditions de travail et de leur statut. L'opposé même d'un projet socialiste.

Les élus du groupe communiste et républicain appellent les Chalettois à se mobiliser contre ce projet de loi en signant la pétition sur www.change.org et en participant massivement aux rassemblements à venir.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Le salon de l'agriculture s'ouvre sur fond de crise. Quels leviers peut-on utiliser au niveau européen pour aider les agriculteurs ?

Il est nécessaire de différencier les crises. Pour le lait, la question est celle de la régulation du marché, avec la suppression en 2009 de quotas qui existaient depuis 1984. Il paraît nécessaire de revenir à une régulation par les volumes et les prix.

Pour le porc, il y a une stratégie très industrielle conduite par l'idée qu'il faut produire pour l'exportation, donc avec un rendement maxi-

mal. C'est lié à l'échelle européenne à la volonté de spécialisation par zone : certaines dédiées à l'élevage porcin, d'autres aux ovins ou aux céréales. Quand il y a une crise sur l'un des secteurs, la zone est touchée de manière excessive. Il faut miser sur une agriculture durable et de qualité. Il n'y a plus d'agriculteurs à Chalette mais il nous faut être vigilant à cette crise.

➔ Le Groupe des élus FN :

Un certain Jérémy, relaxé en 1^{ère} instance et condamné en appel, n'aurait apparemment rien avoué. Le rest. du lac, incendié en 2004, a aussi subi un départ de feu en 2011. Où sont les autres incendiaires?

Mrs DEMAUMONT et PEPIN ont commissionné le cabinet Gaïa/Paris pour étudier les conditions d'instauration et de mise en oeuvre de la TEOM, (CM du 23/5/2011). Les chalettois paient des études et pour quel résultat..?

État civil :

Naissances :

KLAEYLÉ Jules
GUÉRIN Lee-Lou
SALMI Soumaya
LOMBO MIGUEL Myriam
TUNÇ Ilker
COARDOS Ayline
ATAS Ayaz

Décès :

MASSON Marcel

Une centenaire au Grenier chalettois

100, c'est le nombre de bougies que vient de souffler Emelina Abrué.

Un siècle qu'elle a fêté en janvier dernier au foyer Jacques-Duclos, à Vésines, en compagnie de la troupe de théâtre du Grenier chalettois qu'elle a rejoint en 2005. Malgré son âge avancé, Emelina reste très loquace et bonne vivante, rigolant de tout, même de la mauvaise chute dont elle a été victime quelques jours plus tôt, le jour de son anniversaire.

Et le théâtre, elle ne compte pas y mettre fin de sitôt. Sur les planches en octobre dernier, lors des dernières « Rencontres d'octobre » à Chalette, Emelina compte bien faire partie de l'équipe qui se produira sur scène à l'automne prochain, et c'est bien là tout le mal qu'on lui souhaite.

P. Avezard



Madame Abrué entourée du Maire et de ses amis du Grenier chalettois

Histoire d'avant

« Femmes solidaires », quelle histoire !



Danielle Casanova



Marie-Claude
Vaillant-Couturier



Eugénie Cotton

Femmes
solidaires

Femmes Solidaires est reconnu mouvement d'éducation populaire et bénéficie d'un statut consultatif spécial auprès des Nations Unies.

www.femmes-solidaires.org

Le 17 juin 1945, l'U.F.F. (*Union des femmes françaises*) est fondée à Paris par des femmes qui ont souvent été des résistantes, certaines ayant été déportées. Quelques-unes avaient déjà une vision plus politique, telle, par exemple, Danielle Casanova. Doivent-elles alors retourner aux fourneaux comme avant ? Le droit de vote vient seulement d'être octroyé aux femmes mais il leur manque encore bien d'autres droits. 2377 déléguées participent à ce congrès malgré les difficultés de déplacement de l'époque : des « ménagères », des ouvrières, des paysannes, des intellectuelles, des institutrices, des commerçantes et des artisanes, des employées et des fonctionnaires...

Au début, les thèmes abordés sont ceux du ravitaillement, de la famille et des enfants, ainsi que celui de « à travail égal, salaire égal » même si ces femmes ne se disent pas encore féministes. Un journal hebdomadaire est créé, *Femmes françaises*, ainsi qu'un mensuel, *Heures claires*. La présidente de l'U.F.F. est alors Eugénie Cotton, physicienne, professeure à l'École normale supérieure de Sèvres.

L'U.F.F. porte aussi l'idée de créer une association au plan international pour ne plus vivre une guerre comme celle de 1939-1945. Ce sera la *Fédération démocratique internationale des femmes*, dont la secrétaire est Marie-Claude Vaillant-Couturier.

De nombreuses actions seront menées contre les guerres (Algérie, Vietnam...) ainsi qu'autour de la famille et de l'amélioration de la condition de la femme (Sécurité sociale, allocations familiales, prime de rentrée scolaire...). À partir de 1950, l'U.F.F. agit pour l'accès à la culture, l'accouchement sans douleur, l'octroi du livret de famille et le paiement des pensions alimentaires aux mères seules, et contre la vie chère...

En 1965, la question de la contraception anime de nombreux débats dans l'association car la fin de la deuxième guerre mondiale n'est pas loin et il faut faire des

enfants. Dans les années 1970, ce sont les batailles pour les allocations, les salaires... Et de 1975 à 1980, l'U.F.F. s'engage sur le sujet de l'interruption volontaire de grossesse.

L'U.F.F. encourage les femmes à prendre leur place dans l'action politique et participe, en 1975, à la première Conférence mondiale des femmes à Mexico. En 1982, l'association sera reconnue comme mouvement d'éducation populaire.

En 1980, le viol étant reconnu comme un crime, l'U.F.F. s'implique de plus en plus pour le droit des femmes à disposer de leur corps. La question du féminisme pointe son nez. En 1989, l'U.F.F. se porte partie civile dans la lutte contre l'excision et en 1992, soutient la loi contre le harcèlement sexuel. Et quand arrivent en France en 1994 des militantes algériennes fuyant l'intégrisme religieux, elle en accueille un certain nombre.

1998 : l'U.F.F. devient Femmes solidaires

Des campagnes internationales sont menées pour défendre des femmes engagées dans des luttes, voire même emprisonnées. En 2000 a lieu la première Marche mondiale des femmes et durant les années suivantes, surgissent les débats sur la loi pour la parité, le statut de l'élu(e) et l'engagement en politique.

Le congrès de 2004 a pour thèmes « laïcité, mixité, égalité » affirmant, en particulier, son soutien à l'école laïque sans signes religieux ostentatoires. C'est en 2008 que *Femmes solidaires* est reconnue comme association féministe et qu'est rédigée une charte sur les valeurs contre les intégrismes et pour la laïcité.

Au fil du temps, l'association a beaucoup évolué en fonction de ce qui s'est passé dans la société. Elle bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance internationale avec un statut aux Nations Unies.

Nicole Bedez, pour « Femmes solidaires »

À l'affiche

> Mardi 8 mars - 20 h 30

Le Hangar



MARIE - CLAUDE

Cie Poupette et Compagnie
(Dans le cadre de la Journée internationale des droits des Femmes).

Marie-Claude Vaillant-Couturier a marqué son époque.

Déportée, résistante, militante politique, membre des assemblées constituantes d'après-guerre, députée, vice-présidente de l'Union des Femmes Françaises (aujourd'hui Femmes Solidaires), elle a été au centre de toutes les luttes, de tous les combats, toute sa vie durant.

Lui rendre hommage en ce 8 mars est simplement une évidence.

Billetterie et réservation : Tél. : 02 38 93 17 96

> Samedi 19 mars - 20 h 30

Le Hangar

1^{ÈRE} SÉLECTION LABEL TREMP 2016

Un jury de professionnels, tous représentatifs des secteurs de la musique et des médias, a sélectionné douze groupes pour cette cinquième édition.

La cuvée 2016 offre une grande variété de styles : du pop rock, du punk, de la chanson française en passant par l'électro...
Il y en aura pour tous les goûts !



Entrée libre

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet <http://www.labeltrempe.fr>

> Vendredi 25 mars - 20 h 30

Le Hangar

NÉS POUMON NOIR

Cie Théâtre de l'Ancre



« Ce qui a été déclencheur pour moi, c'est ce moment, à la vingtaine, quand tu as autour de toi l'école, les médias, les proches qui te rabâchent que tu as l'avenir devant toi, mais que l'environnement dans lequel tu souhaites te construire est mort socialement, culturellement et économiquement.
Quelqu'un qui s'en fout, ça n'existe pas !
On entend souvent que les jeunes s'en foutent... ne s'intéressent pas aux choses qui fondent leur mode de vie.

Mais sommes-nous ouverts à leur manière de s'exprimer ?

Les textes du spectacle peuvent être vus comme la traduction des attitudes désinvoltes. Traduire par des mots et des débits ce qui se cache derrière les soupirs, les coups de sang, les yeux levés... »

Simon Delecasse - Mochélan

En savoir plus : https://www.youtube.com/watch?v=w6rITXoV_bg

Billetterie et réservation : Tél. : 02 38 93 17 96

Brèves

Médiathèque :

- mercredi 9 mars à 16 h - *Contes pour enfants* par Chimère et Mélusine
- du mardi 15 mars au samedi 26 mars - exposition « *Quelle visibilité des femmes dans l'espace public ?* » réalisée par l'association *Femmes solidaires*.
- samedi 19 mars à 10 h 30 - Animation « *bébés lecteurs* » - 16 h - *Moments partagés* : lectures par l'association *Femmes solidaires*

Comités de quartiers :

- Bourg : réunion mercredi 16 mars à 18 h - Salle Louise-Michel
- Pontonnerie : réunion mercredi 23 mars à 18 h - Maison des associations
- Kennedy-Château-Blanc : après-midi surprise dimanche 27 mars à partir de 15 h - Maison de quartier de la Pontonnerie - Renseignement 02.38.98.87.92
- Vésines : réunion mercredi 30 mars à 18 h - Salle Roger-Salengro.

Croqueurs de pavés :

Soirée mensuelle 14, rue Roger-Salengro, entrée libre - samedi 26 mars : *Le Banc (cirque)* et *5 marionnettes sur ton théâtre (chansons festives)*

Repas annuel des retraités :

dimanche 10 avril à 12 heures, au complexe sportif du Château-Blanc. Les personnes qui ne se seraient pas encore inscrites peuvent contacter le SE.MUR.P.A au 02.38.89.59.90.

Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie :

54^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie samedi 19 mars devant la mairie à 8 h 30 - Cérémonie devant la stèle place du 19 mars à 9 h.

70 ans de la Sécurité sociale :

Le collectif de l'Institut d'histoire sociale du Loiret proposera une exposition sur la création de la Sécurité sociale dans le Loiret du lundi 7 au dimanche 13 mars, à la Maison des associations.

Réunion publique autour du projet du Lac de Chalette

La Municipalité et le bureau d'étude *Troisième Paysage* présenteront lors d'une réunion publique le projet de requalification de la base de loisirs. Pour en savoir plus sur les principes d'aménagement retenus et leurs phasages, rendez-vous salle polyvalente Camille-Claudé, avenue Jean-Jaurès, le mercredi 30 mars à 18 h 30.

